



934 FIFTH AVENUE NEW YORK, NY 10021

le 26/04/2017

**Objet : PROCES VERBAL DU PREMIER CONSEIL CONSULAIRE DES BOURSES SCOLAIRES 2017/2018**

Le premier conseil consulaire des bourses scolaires s'est tenu le 25/04/2017 dans les locaux du Consulat général de France à New York, sous la Présidence de la Consule générale, Mme Anne-Claire LEGENDRE.

**Participants**

*Membres de droit :*

- Mme LEGENDRE Anne-Claire, Consule générale
- M. DUCOURNEAU Julien, conseiller consulaire
- M. EPELBAUM Gérard, conseiller consulaire
- Mme MICHEL Annie, conseillère consulaire
- M. ORTOLI Richard, conseiller consulaire

*Membres désignés :*

- Mme BRYANT Claude, Proviseur, LK
- Mme ESTEY Evelyne, Représentante du LFNY
- Mme GUEGUEN Anne-Sophie, Proviseur, FAA
- Mme GUNGOR Corinne, Proviseur, FASP
- Mme KUMMER Ida, Directrice de la section française internationale, UNIS
- M. PEINADO Joël, Proviseur, FASNY
- M. RAPAPORT Franck, Représentant de Français du Monde - ADFE
- M. RIVAUD Yves, Proviseur, EINY
- Mme SKINNER Rebecca, Proviseur, ISB
- M. JAUMONT Fabrice, Représentant du Service de coopération et d'action culturelle

*Experts :*

- Mme ARAGONE Monique, Agent consulaire en charge des bourses scolaires
- M. BAYER Eric, Consul général adjoint
- Mme EPELBAUM Sylvie, Présidente de l'Entraide française
- Mme EUGENIO Jenny, Représentante de l'ISB
- M. GUEGUEN Jean-François, Représentant de la FAA
- Mme LAVIGNE Marie, Représentante de la FASP
- M. MEGAL Steve, Représentant du LK
- Mme PERRIER Marine, Représentante d'Accueil New York
- Mme REYNA Stéphanie, Représentante de la FASNY
- M. RINGOT Hélène, Vice-consule chargée des affaires sociales
- Mme SYLVESTRE SAINVILIEN Clarissa, Représentant établissement d'enseignement, LFNY

**Absents**

- Mme ANDRE Hong Tham, Représentante des parents d'élèves, LFNY, excusée
- M. Bénédicte DE MONTLAUR, Conseillère de coopération et d'action culturelle, excusée
- M. GUYOT Jean-René, Représentant des personnels enseignants, excusé
- M. LYNCH Sean, Représentant établissement d'enseignement, LFNY, excusé
- Mme SIROTTA Roxane, conseillère consulaire

**Ont été remis aux membres les documents de travail suivants:**

- Tarifs scolaires;
- Liste des demandes.

## **Première partie avant examen des dossiers individuels**

Le premier conseil consulaire des bourses scolaires pour l'année 2017/2018 a permis de dresser un bilan de la campagne 2016/2017, et d'examiner les demandes pour l'année 2017/2018. La séance a été ouverte à 8h45.

### **• Bilan de l'année 2016/2017**

184 enfants ont bénéficié d'une bourse scolaire, pour 2 776 073 € (soit une moyenne de 15 087 € par boursier). 7 demandes ont été reçues par le service social après la tenue du second conseil consulaire (5 recours gracieux et 2 demandes tardives concernant des familles installées dans la région en fin d'année 2016).

### **• Cadre de travail pour l'année 2017/2018**

Après un point sur l'évolution des tarifs des établissements, la Présidente a fait part des mesures retenues cette année par l'AEFE en termes de plafonnement. Elle a souligné la nouvelle politique de l'AEFE concernant l'absence de déplafonnements en CCB1, ceux-ci devant être prioritairement pris en charge par les établissements.

### **• Eléments concernant les demandes reçues**

Le service social du Consulat a reçu en vue du premier conseil consulaire 207 demandes concernant 310 enfants scolarisés ou en cours d'inscription au sein des 8 établissements homologués de la circonscription, soit une baisse de 10% par rapport à l'année précédente. 65 premières demandes (-16%) et 245 renouvellements (-9%) seront examinés, répartis comme suit entre les 8 établissements :

- Lycée Français de New York (128 enfants)
- Lycée franco-américain de New York (63 enfants)
- French American Academy (42 enfants)
- Lyceum Kennedy (24 enfants)
- Ecole franco-américaine de Princeton (25 enfants)
- Ecole Internationale de New York (16 enfants)
- International School of Brooklyn (10 enfants)
- Ecole Internationale des Nations Unies (2 enfants)

Après instruction des dossiers, le poste propose :

- 133 rejets ;
- 12 ajournements ;
- 165 accords.

### **• Enveloppe budgétaire**

La Présidente rappelle l'enveloppe limitative attribuée par l'AEFE (2 630 000 €).

Avant de débiter l'examen des dossiers individuels, elle rappelle le principe de confidentialité des débats.

## **Observations suivant l'examen des dossiers / synthèse de la séance**

Au terme de l'examen des dossiers, les membres ont souhaité attribuer une ou plusieurs aides complémentaires :

- pondération à la hausse pour 36 familles modestes;
- attribution de la demi-pension pour 53 familles modestes.

Conformément à la recommandation de l'AEFE, aucun déplafonnement n'a été accordé, les établissements étant encouragés à s'engager sur la prise en charge des reliquats pour les familles les plus précaires.

La séance est close à 12h45.